

Encore et toujours du retard dans la distribution du courrier sur Orléans

Dans notre dernier communiqué de presse, notre organisation syndicale SUDPTT évoquait les conséquences de l'arrivée des imprimés publicitaires sur les tournées des facteurs et des factrices. Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour constater les dommages collatéraux sur la distribution du courrier et des recommandés.

Depuis la mise en place de la nouvelle organisation, le 22 Mai 2024 sur Orléans et sa grande couronne, rien ne va plus. Après une accalmie de courte durée vers la mi-août, où enfin tous les restes de courrier en souffrance avaient été résorbés, dès le début Septembre, les retards de distribution repartaient de plus belle avec la reprise de l'activité en plus de la récupération des imprimés publicitaires.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, des dizaines de caisses de courrier s'amoncellent au sein de la Plateforme de Préparation et de Distribution du Courrier Multi-Flux (PPDCMF) de Fleury les Aubrais. Malgré le recours à des intérimaires (nous en avons dénombré pas moins de 11), tout le trafic courrier est engorgé. Cette semaine, nous avons découvert des plis non distribués datés de fin Août, des recommandés, entre autres pour la Mairie d'Orléans, bloqués depuis plus d'une semaine, plus grave, des courriers du CHU avec plus de 15 jours de retard... Nous avons même eu des échos comme quoi une consigne avait été donnée aux agents de ne pas parler aux usagers de l'étendue de la catastrophe, bien que le nombre de réclamations soit en explosion.

De plus, symptomatique de l'incompétence de l'équipe encadrante, embaucher des intérimaires c'est bien, avoir des vélos c'est mieux... Oui aussi étonnant que cela puisse paraître, il n'y a pas assez de vélos électriques pour que l'armée d'intérimaires puisse partir en distribution. On ne vous parle même pas du moral des agents, au plus bas, n'arrivant plus à faire face et à travailler correctement.

Pour conclure, bien évidemment nous avons des preuves de ce que nous écrivons et nous les mettrons à disposition. Depuis le départ, SUDPTT dénonce cette situation. Nous avons averti que cette réorganisation était celle de trop. Selon nous, la seule solution viable est dans un premier temps de tout remettre à plat, de recréer des positions de travail de factrices et de facteurs et de mettre en place des tournées dédiées pour les imprimés publicitaires. La qualité de service aux usagers est à ce prix et la santé des agents, elle, n'a pas de prix.

Contact :

David Sempé : 06 75 47 1976



Syndicat des activités postales et des télécommunications du Loiret

12 Cité Saint Marc - 45000 Orléans

Tél. : 02 38 83 72 39 - Fax : 02 38 61 51 08

sudloiret@wanadoo.fr

 SUDPTT Loiret  @SudisteDechaine